

## BUREAU FEDERAL

6 – 9 janvier 2004

Présents : Yvan MAININI, Président  
Mme Françoise AMIAUD, Marie-Noëlle SERVAGE – MM Claude AUTHIE,  
Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA,  
Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe  
LEGNAME, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent : Mme Céline PETIT  
MM. Jean-Pierre DUSSEAULX, Jean-Pierre de VINCENZI (DTN),  
Didier DOMAT, Benoît MENARD, Raymond BAURIAUD.

Assistent en partie : Melle Stéphanie PIOGER. M. Jean-Jacques KRIEF

---

### **1. Ouverture par le Président.**

Yvan MAININI présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur aux membres du Bureau Fédéral.

Il évoque les moments difficiles en cette nouvelle année, notamment pour la population Iranienne suite au tremblement de terre et précise qu'une proposition d'aide à été faite à la Fédération Iranienne.

Les membres du Bureau Fédéral adressent leurs plus sincères condoléances à la Famille CHATAGNER et au Club de Mont St Aignan (76), qui ont perdu 5 personnes lors du terrible accident d'avion de Charm El Cheikh.

Le All Star Game Masculin de Bercy, le 28 Décembre dernier, a été une très belle réussite avec une salle comble et une bonne qualité de basket. L'AG de la LNB a eu lieu le même jour, la FFBB y a renouvelé son souhait de coopération et proposé son aide pour différentes actions (livre blanc, site Internet, etc ...).

Le All Star Game Féminin s'est lui déroulé le 22 Décembre à Besançon.

Il s'est rendu aux Vœux du Président de la République le 6 Janvier et qu'il a également dîné avec François FILLON, Frédéric JUGNET, Yannick SUPIOT et l'équipe du Mans Sarthe Basket, le 7 Janvier au Ministère des Affaires Sociales.

Yvan MAININI donne les statistiques des licences :

- + 0,32 % par rapport à la fin de la saison dernière.
- + 18054 licenciés par rapport à l'an dernier à la même date, à l'heure actuelle, le Comité du Nord compte la plus grosse augmentation de licenciés.

### **2. Modifications éventuelles des Statuts de la FFBB : Consultation à distance**

Pierre COLLOMB explique que le décret relatif aux dispositions obligatoires que les fédérations doivent insérer dans leurs statuts vient de paraître le 8 janvier 2004. Le décret obligera la Fédération à modifier une nouvelle fois ses statuts. Une question reste en

suspens : ce décret obligera-t-il les Ligues et Comités à modifier en conséquence leurs propres statuts ? Si c'était le cas les Ligues et Comités devraient modifier leurs statuts avant les élections, puis que la Fédération modifie ses propres statuts auparavant donc dans un délai très rapproché et sans doute par une consultation à distance. Un point sur lequel le nouveau décret peut avoir une incidence sur les statuts des organismes déconcentrés est celui du système électoral (peut-il ou non être différents selon les Comités et Ligues ou doit-il être le même pour tous ?). Il donne ensuite la lecture de l'article 2.1.1.1.1. du décret qui peut malheureusement donner lieu à deux interprétations différentes. Selon l'interprétation que l'on retient :

- soit les Ligues et Comités peuvent conserver leurs statuts en l'état et la Fédération procèdera aux ajustements statutaires à l'A.G. ordinaire de juin 2004.
- soit la Fédération doit consulter en urgence l'A.G. fédérale par correspondance afin de modifier ses statuts pour permettre aux Ligues et Comités de modifier leurs propres statuts avant leurs A.G. électives.

Yvan MAININI évoque un risque de confusion entre élection et désignation des représentants des clubs à l'AG de la FFBB.

Une réunion doit être organisée au Ministère des Sports avec Pierre COLLOMB, Stéphanie PIOGER et Didier DOMAT. Une nouvelle proposition sera faite au prochain Comité Directeur. La décision définitive sera prise lors de l'Assemblée Générale de Juin 2004.

### **3. Championnat du Monde 2010 – Projet de candidature.**

Yvan MAININI explique aux membres présents l'organisation d'un tel événement, ayant pour objectif majeur de développer le Basket.

Il donne ensuite des orientations sur cette manifestation :

- estimation d'un budget à hauteur de 12,5 à 15 millions d'Euros
- 4 sites de base (avec 15 matches chacun) et la partie finale à Paris. Il faudrait prévoir 7 sites potentiels pour pouvoir au mieux étudier la situation.
- Prévision et recherche de partenariat :
  - Pour les signaux TV pour les retransmissions
  - Pour l'hébergement et la restauration
  - Pour les transports.
  - Pour du personnel sur le terrain.

Les autres pays qui seraient susceptibles de se porter candidats à l'organisation: L'Australie, Porto Rico, la Turquie et la Russie.

Yvan MAININI propose que la FFBB organise le Bureau Mondial de la FIBA au mois de Juin 2004, pour que les membres puissent avoir un réel aperçu de nos possibilités.

**Après débat, les membres du Bureau Fédéral souhaitent à l'unanimité que la FFBB se porte candidate à l'organisation des Championnats du Monde 2010.**

### **4. Attribution des sites des matchs des Equipes de France Féminine et Masculine pour les qualifications aux Championnats d'Europe 2005.**

***Tournoi des Equipes de France :***

*Bureau Fédéral – Paris- 9 Janvier 2004*

2/6

Equipe de France A Masculine :

- matches à l'Alpes d'Huez les 6 et 7 Août 2004.
- Tournoi à 4 équipes du 27 au 29 Août 2004 (27/08 à Nantes ? et 28 et 29 à Angers ?)

Equipe de France A Féminine :

- Tournoi à 4 équipes du 21 au 22 Août 2004 à Temple sur Lot
- Tournoi à 4 équipes du 26 au 28 Août 2004 dans le Nord/PDC

**Accord des membres du Bureau Fédéral.**

**Matches Qualificatifs des Equipes de France :**

*Le Samedi 11 Septembre 2004*

Masculins : France / République Tchèque à Metz  
Féminines : France / Lituanie au Mans

*Le Mercredi 15 Septembre 2004 (ou 16/09/04)*

Masculins : France / Pologne à Paris - Bercy  
Féminines : France / Italie à Paris – Bercy

*Le Samedi 18 Septembre 2004 (ou 19/09/04)*

Masculins : France / Slovénie à Chalon sur Saône  
Féminines : France / Hongrie à Villeneuve d'Ascq

**Accord des membres du Bureau Fédéral.**

**5. AG Elective : Simulation des procédures de vote par le Bureau**

Jean-Jacques KRIEF explique le projet de fonctionnement :

- Bulletins de vote de format A3 avec des codes barres (plastifiés)
- Chaque votant sera doté d'un badge personnalisé avec un code barre de reconnaissance unique, avec des informations masquées, pour les vérifications de rigueur.
- Documents anonymes en impression dans une pièce isolée et contrôlée par un huissier (en cas de panne informatique)
- Une solution alternative peut-être envisagée.

Un débat s'instaure.

Jean-Jacques KRIEF précise que ce mode de vote aura un coût d'environ 3.000,00 Euros.

**Accord des membres du Bureau Fédéral, et présentation au prochain Comité Directeur de Février.**

**6. Composition des équipes de Championnats de France : 1ères conclusions du groupe de travail (J.M. JEHANNO, J.P. SIUTAT, J.C. BOIS, S. GERARD)**

Jean-Marc JEHANNO rappelle que l'un des objectifs premiers est de trouver un moyen d'amener les clubs à présenter des équipes de composition stable sur la saison sportive. Quelques idées sont émises dans ces premières conclusions :

- Imposer une masse salariale mensuelle avec une variation de +/- 20 %.
- Mise en place d'une formule de championnat qui remet tout en cause (au niveau du classement, pas de place garantie)
- Très difficile d'imposer 10 joueurs (ses) sur les feuilles de marque, le règlement reste facile à contourner.

Jean-Pierre SIUTAT pense qu'il faut aussi garder des formules attractives dans les championnats, mais qu'il serait en effet possible d'imposer un nombre minimum de joueurs(ses) sur la feuille de marque.

Un débat s'instaure.

Le groupe de travail va continuer ses études et donnera de nouvelles conclusions, notamment sur la durée des contrats et le nombre de joueurs(ses), lors du prochain Comité Directeur.

Yvan MAININI évoque le problème de la couleur des maillots, difficile à différencier dans certaines rencontres. Jean-Marc JEHANNO précise qu'après étude, une nouvelle charte va être créée et adressée à tous les clubs concernant les tenues des équipes (règlement sportif).

## **7. Dispositions financières 2004-2005**

Rémy GAUTRON commente son document et notamment un comparatif de l'évolution des tarifs sur 4 saisons. Il précise les augmentations pour les cotisations des licences, lesquelles n'apportent aucune remarque particulière de la part des membres du Bureau Fédéral.

Un débat s'instaure sur la Licence BTT et les différentes utilisations qui en sont faites.

Rémy GAUTRON fera une nouvelle proposition lors du prochain Comité Directeur.

## **8. Sociétés écrans / emplois fictifs**

Pierre COLLOMB apporte quelques commentaires sur le document distribué et explique comment certains joueurs peuvent être employés et rémunérés par des structures parallèles.

Une discussion s'instaure et plusieurs propositions sont faites :

- Demander aux joueurs de donner le nom de leurs employeurs
- Qu'il y ait une vérification assidue de la CCG sur les sponsors.
- Détail du budget global des salaires des joueurs et détail de leur statut social.
- Tous les joueurs à caractère professionnel doivent déposer un contrat, et ce dans tous les championnats.

Pierre COLLOMB fera de nouvelles propositions lors du prochain Bureau Fédéral.

## **9. Coupe de France :**

### **\* Attribution des plateaux ¼ et ½ Finales Coupe de France Seniors Masculins (4 et 5 Mai 2004)**

Les ¼ et ½ Finales se dérouleront à Challans et Castelnau le Lez les 4 et 5 Mai 2004. Il y aura des têtes de série pour ces plateaux, une communication en sera faite aux clubs. Les tirages au sort des 15 Février, 21 Mars et 25 Avril 2004 seront télévisés.

### **Accord des membres du Bureau Fédéral.**

**\* Débat sur l'évolution pour les années à venir.**

Propositions :

- 1 Coupe masculine regroupant la NM1, la Pro A et la Pro B (+ 1 autre pour les autres niveaux).
- 1 Coupe Féminine regroupant la NF1 et la LFB (+ 1 autre pour les autres niveaux).
- Garder les grandes finales de cadets et cadettes le Dimanche par exemple, les finales seraient organisées sur deux jours.
- Organiser aux mêmes dates des finales de différentes pratiques.
- Organiser un "Salon du Basket" dans une salle annexe de Bercy.

Un débat s'instaure.

**Une nouvelle présentation de concept général sera faite lors du prochain Comité Directeur de février.**

### **10. CNOSF : Proposition de Conciliation affaire MOUY Basket (Statut de l'entraîneur – Ligue de Picardie)**

Frédéric JUGNET rappelle les faits : L'Equipe de MOUY Basket n'avait pas respecté le statut régional de l'Entraîneur. Le club était d'accord avec la sanction sportive, mais pas la sanction financière.

Le conciliateur proposait au club de faire un courrier de renonciation et à la FFBB de revoir l'amende financière imposée au club.

**Accord des membres du Bureau Fédéral sous réserve de réception du courrier de renonciation du club de MOUY.**

### **11. Modification du Statut de l'Entraîneur**

Philippe LEGNAME commente le document distribué aux membres du Bureau Fédéral et spécifie les modifications effectuées.

Une discussion s'instaure.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que le statut de l'entraîneur qui concerne la NF1 soit sensiblement rapproché de celui de la LFB, pour aider les clubs à se préparer à la montée.

Philippe LEGNAME précise que ces modifications font partie d'un projet qui sera présenté au prochain Comité Directeur.

### **12. LFB : modification des dates des manifestations de la Ligue Féminine.**

Jean-Pierre SIUTAT explique que concernant l'Open de la LFB, c'est une grosse organisation, qui demande un gros budget et qu'il serait judicieux d'en revoir le principe : S'appuyer sur les exemples de l'Allemagne ou de l'Italie en organisant l'Open pour la première journée de Championnat sur un terrain neutre.

Le Bureau de la Ligue Féminine fera une proposition concrète aux Président des Clubs de la LFB

### **13. Legs consenti à l'association Doyet Basket Club suite au décès de M. Petitalot**

Frédéric JUGNET rappelle la procédure : Monsieur PETITALOT, du Comité Départemental de l'Allier est décédé en 2001 et a consenti un legs au profit de l'association Doyet Basket Club.

#### **Accord des membres du Bureau Fédéral.**

### **14. Ordre du Jour du Comité Directeur des 6 et 7 Février 2004**

1. Ouverture par le Président
2. Statuts FFBB :
  - Point sur l'éventuelle consultation des Comités et Ligues pour les statuts de la FFBB et la relation avec ceux de la FFBB
3. Disposition Financières 2004-2005 (R. GAUTRON)
  - Débat sur la Licence BTT.
4. Modifications réglementaires :
  - statut de l'arbitrage : conclusions du groupe de travail et propositions (A. NOUAIL)
  - Ligue Féminine (J.P. SIUTAT)
  - NF1
  - Statut de l'Entraîneur
  - Commission Sportive (Licence T et règles de participation)
6. Coupe de France : Présentation d'un nouveau concept.
7. Procédure des élections fédérales de Décembre 2004.
8. Informatique
9. Questions diverses

### **15. Préparation de la réunion avec les Présidents des Clubs de la Ligue Féminine.**

Jean-Pierre SIUTAT donne les grandes lignes des projets qui vont être proposés aux présidents :

- 12 clubs en Ligue Féminine la saison prochaine
- 3<sup>ème</sup> Equipe en Euroligue tous les ans
- Saison sportive plus étalée dans le temps, avec des Play-offs fin Avril- Début Mai, avec une finale en 5 matches.
- Nouvelle organisation dans la Coupe de France
- Faire un point sur la formation

Prochain Bureau Fédéral le 5 Mars 2004.